

Compte-rendu de l'entrevue entre l'APSES et la DGESCO (le mercredi 28 novembre 2018)

Dans le cadre de la consultation sur les projets de programmes du lycée, l'APSES représentée par Pierre Giezek (trésorier), Erwan Le Nader (Président), Sophie Loiseau (co-secrétaire générale) et Olivier Louail (membre du comité directeur), a été reçue pendant 1h15 par la DGESCO, notamment Ghislaine Desbuissons (Mission de l'accompagnement et de la formation), en présence de Marc Pelletier (Doyen de l'inspection générale de SES).

1 - FUTURES EPREUVES DE CONTROLE CONTINU DE PREMIERE

L'APSES interroge la DGESCO sur la forme que prendront les nouvelles épreuves de contrôle continu de première pour les élèves qui abandonneront la spécialité SES entre la première et la terminale.

L'IG précise que le travail de réflexion sur les épreuves de SES est amorcé, mais que rien n'est acté. Le principe est que ces épreuves soient adaptées « à ce que l'on enseigne », au travail de classe, c'est-à-dire appelant le moins possible un travail spécifique (« pas de méthode pour la méthode »). L'épreuve suivra aussi des principes de construction communs à toutes les épreuves de contrôle continu, et le travail de réflexion s'appuiera sur les épreuves existantes.

L'APSES a exprimé sa demande d'une épreuve d'argumentation avec documents pouvant s'inspirer de ce qui existe actuellement en sciences sociales et politiques ou économie approfondie, et son opposition à des épreuves basées sur des « exercices simples » ou des « résolutions graphiques » par exemple qui entraîneraient des cours différenciés. Il faut assurer une continuité entre les épreuves de première et de terminale, et éviter tout risque de technicisation des épreuves.

2 - LES PROGRAMMES DE SES

L'APSES remet à la DGESCO la pétition qu'elle a initiée contre les projets de programme, et qui a recueilli près de 6000 signataires dont 500 universitaires. Les soutiens à cette pétition sont larges, tant dans le champ universitaire que dans le champ syndical.

L'APSES rappelle les critiques présentées dans la pétition :

- approfondissement de la logique de séparation disciplinaire, alors que les programmes d'HGGSP qui font pourtant intervenir des enseignants de disciplines différentes, sont, eux, structurés par objet.
- manque de problématisation du programme et des chapitres.
- manque de pluralisme : approche micro-économique néoclassique dominante et diminution des approches macro-sociales en sociologie.
- lourdeur des programmes / encyclopédisme.

La DGESCO précise qu'elle est dans la phase de concertation et d'écoute, et que des ajustements sont possibles jusqu'au CSE de décembre.

L'APSES présente donc plus en détails ses critiques et propositions.

• Le programme de SES en seconde

- **Chapitre introductif (« comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ? ») :**

- Une critique d'ordre pédagogique :

Comment présenter cette introduction épistémologique face à des jeunes de 15 ans ?

- Une critique d'ordre épistémologique :

Chaque discipline, dans ce chapitre, est abordée par une question particulière... Privilégier une approche plutôt qu'une autre fait débat, il faut laisser davantage de liberté pédagogique aux collègues sur ce point.

L'APSES propose de changer le statut de cette « introduction » : soit en mettant ce chapitre en conclusion, soit en préambule (comme des objectifs à aborder au fur et à mesure de la progression / disséminés dans les autres chapitres), soit lié à un thème en particulier : la consommation par exemple, dont l'absence fait clairement défaut dans les projets actuels.

- **Chapitre « comment se forment les prix sur un marché ? »**

L'APSES pense que cette manière d'aborder le marché par la modélisation est peu adaptée en classe de 2^{nde} et qu'il convient plutôt d'aborder les stratégies des entreprises, qui seront plus abordables et formatrices pour des élèves de 2^{nde}.

- **Chapitre « comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? »**

Pour l'APSES, c'est un chapitre très dense. Pour alléger en partie ce chapitre, une partie de son contenu (combinaison des facteurs de production) pourrait être vue dans un chapitre sur les stratégies d'entreprise (cf. supra).

L'APSES fait remarquer que ce qui est proposé comme des indicateurs de richesses créées ne le sont en réalité pas tous (« chiffre d'affaires, bénéfices »), ou ne concernent pas seulement les entreprises (« valeur ajoutée »).

- **Chapitre de sociologie « comment devenons-nous des acteurs sociaux ? »**

Ce chapitre convient dans l'ensemble aux collègues.

- **Chapitre de science politique : « Comment s'organise la vie politique ? »**

L'APSES souligne tout d'abord sa satisfaction de voir apparaître explicitement un chapitre de science politique dans ce programme de seconde (idem en première).

Toutefois, il conviendrait de l'alléger, en partie parce que certains points ont été déjà vus en EMC ou en histoire-géographie. L'APSES propose de supprimer les indications relatives aux deux tirets suivants : « connaître les principales institutions politiques... » et « comprendre comment les modes de scrutin... ». On garderait ainsi seulement les indications des 1^{er} et dernier tirets.

- **Chapitre de regards croisés « Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ? »**

L'APSES signale que ce chapitre est intéressant, mais que certaines formulations sont à revoir :

- la notion de « capacités » ne devrait pas être reliée à un exemple de rentabilité consécutive à un investissement en capital humain.
- le chômage est abordé sous l'angle étroit du seul manque de qualifications. Le thème du chômage doit au moins être vu en première dans un chapitre sur les politiques conjoncturelles.
- il faudrait regrouper le tiret « Les salaires sont déterminés par le niveau de formation » avec le tiret suivant « Savoir qu'à niveau de diplôme égal le salaire peut varier selon différents facteurs ... »

Pour l'APSES, les formulations des titres de chapitre sont presque toute de type « comment? »... Il faut introduire des questions davantage problématisées pour chaque chapitre, à l'instar de ce qui a été fait par exemple dans le chapitre sur le vote en première.

Pour l'IG des questions en « comment ... » permettent de montrer différents points de vue... (exemple de la question de la création de richesses : plusieurs manières de créer des richesses). Il n'y a pas toujours besoin d'avoir des questionnements qui font débat.

• **Le programme de SES en première**

Pour l'APSES, il y a encore plus de critiques à formuler sur le programme de 1^{ère} :

- La manière dont le programme débute (par la modélisation de la concurrence parfaite pour aborder **le marché**) pose problème :
 - Les élèves doivent d'abord avoir une meilleure connaissance empirique des marchés, et une mise en perspective plus large permettant de véritablement développer l'idée que le marché est une institution grâce aux apports de la sociologie économique et de l'anthropologie.

- Toute modélisation doit pouvoir faire apparaître les hypothèses sur laquelle elle repose et être confrontée à des grilles de lectures plurielles, ce qui n'est pas le cas ici.
- Le degré de technicité, trop élevé pour les élèves, risque de se faire au détriment de la compréhension des enjeux (peu d'élèves savent par exemple expliquer ce qu'est une économie de marché).
- Le programme donne une vision statique du marché, au détriment des aspects dynamiques (Schumpeter) pourtant essentiels.

Dans le cadre d'une approche par objet, l'APSES propose qu'un premier chapitre soit consacré au marché comme institution, tandis qu'un second chapitre serait consacré à la concurrence en fusionnant, et en les allégeant, les deux premiers chapitres actuels. Parmi les allègements proposés :

- Supprimer la représentation graphique du surplus pour se concentrer sur les enjeux du concept de gains à l'échange liés à la spécialisation.
- Supprimer la représentation graphique de l'équilibre de monopole, supposée en toute circonstance inefficace (mais alors comment expliquer formation des monopoles GAFAM ?)
- Transférer la notion de dilemme du prisonnier en situation d'oligopole (trop complexe dans ce cas de figure) au chapitre sur les défaillances du marché en partant de l'exemple des difficultés de financement des biens publics.

Les élèves doivent comprendre les déterminants réels des choix de production des entreprises (contraintes internes et externes). Il faut donc réintroduire du pluralisme théorique sur ce point.

- L'APSES a dénoncé la **quasi absence de la macroéconomie** dans les projets de programmes (répartition des revenus, politiques conjoncturelles...), alors qu'il est essentiel qu'elle soit abordée dès la classe de première. L'APSES a proposé une réorganisation des chapitres sur la finance et sur la monnaie pour permettre d'introduire le circuit économique (pour éviter que les élèves n'en restent à une approche partielle du fonctionnement de l'économie), et les politiques conjoncturelles (budgétaires et monétaires), dans un chapitre dédié.

L'IG précise que les politiques conjoncturelles seront abordées en terminale, et que le groupe d'experts a adopté une logique de progressivité des apprentissages.

L'APSES a rappelé qu'il était pédagogiquement nécessaire de voir les politiques conjoncturelles à la fois en 1^{ère} et en Terminale, car ces points demandent du temps pour être assimilés par les élèves. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'une partie des élèves arrêteront cette spécialité en fin de classe de 1^{ère} et qu'il serait paradoxal qu'ils n'abordent pas ces problématiques essentielles quand par ailleurs on déplore un prétendu déficit de culture économique de la population Française.

- **Sur la socialisation**, l'APSES demande qu'il soit fait mention des inégalités selon le genre et le milieu social, et que soit introduite la notion de reproduction sociale sans laquelle évoquer les « trajectoires improbables » paraîtrait bien énigmatique (comment parler de « trajectoires improbables » si l'on n'a pas présenté le cas « probable », c'est-à-dire la reproduction sociale ?). L'APSES propose de supprimer le 2^{ème} tiret (impact sur la socialisation de la diversité des configurations familiales)

Pour l'IG, le programme cherche à mettre l'accent sur la multiplicité des influences des différentes instances de socialisation pour expliquer les comportements sociaux, et donc pour expliquer ces trajectoires. La question de la mobilité sociale sera abordée en terminale.

- Sur le **chapitre sur le lien social**, l'APSES propose qu'il soit recentré sur les groupes sociaux, et que puissent être évoquées les hiérarchies sociales, et la nomenclature des catégories socio-professionnelles qui est indispensable dans d'autres chapitres (notamment pour analyser les résultats des enquêtes électorales). L'APSES propose d'alléger ce chapitre en supprimant le tiret sur la solidarité mécanique/organique, et celui sur les nouvelles sociabilités numériques...
- Le **chapitre sur l'opinion publique** est intéressant. Dans une optique d'allègement, on pourrait supprimer le premier tiret. Il faudrait aussi mettre des guillemets à « opinion publique », pour montrer que son existence fait débat (l'opinion publique existe-t-elle ?)

- Le **chapitre sur le vote** correspond exactement à ce que l'APSES souhaiterait pour tous les chapitres du programme : véritable problématisation, éléments de connaissance empirique, pluralisme théorique et pluridisciplinarité.
- Concernant le **premier chapitre de regards croisés (assurance / protection sociale / gestion des risques)**, l'APSES déplore son volume, et le fait qu'il soit centré sur la gestion des risques alors que les élèves n'auront que trop peu étudié la protection sociale. Pour l'APSES, il faut centrer ce chapitre sur l'État-providence / État social, et l'alléger en supprimant les 2^{ème} et 3^{ème} tirets : « Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples. » et « Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société. »

L'IG a précisé que mettre l'accent sur la gestion des risques avait été un choix délibéré du groupe d'experts.

- Concernant le **second chapitre de regards croisés (comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?)**, l'APSES a proposé pour allègement la suppression des tirets 2 et 3 : « Connaître et être capable d'illustrer la diversité des figures de l'entrepreneur : par leur statut juridique (entrepreneur individuel, micro-entrepreneur, chef d'entreprise) ; par leur position et leurs fonctions économiques (entrepreneur-innovateur, manager, actionnaire). » et « Comprendre les notions de gouvernance, d'autorité et de décentralisation/centralisation des décisions au sein d'une entreprise. ». L'APSES a proposé que, dans le dernier tiret, soit mentionnée la question de l'organisation du travail.

L'APSES a enfin demandé de supprimer dans le préambule la « résolution chiffrée et graphique d'exercices simples » de la liste des « compétences transversales », et concernant les savoir-faire quantitatifs de seconde que soient supprimées les références à « valeur nominale / réelle » et celles relatives aux indices.

3 - LES PROGRAMMES D' HGGSP

L'APSES a dénoncé que le projet de programme ne comporte explicitement aucune notion ou théorie de science politique et qu'il semble conçu pour être enseignable en totalité par des enseignants d'HG. L'APSES a rappelé sa demande d'un fléchage des contenus disciplinaires et d'une répartition paritaire entre les SES et l'HG dans cette spécialité, comme c'est le cas pour la spécialité Lettres et philosophie.

L'APSES a proposé que les thèmes 1 (Comprendre un régime politique : la démocratie) et 4 (S'informer : un regard critique sur les sources de communication) soient fléchés science politique, et assurés par les enseignants de SES, et qu'un autre thème soit fléché comme partagé entre SES et HG. Pour les thèmes 1 à 4, il serait alors nécessaire d'enlever les références aux études de cas historiques (Le Chili de 1970 à 1973 ; Le Portugal et l'Espagne de 1974 à 1982...)

L'APSES a demandé l'inscription, dans le préambule, du fait que cet enseignement se partage entre professeurs d'HG et professeurs de SES, pour éviter toutes les tensions entre les équipes disciplinaires qui sont malheureusement aujourd'hui constatées dans de nombreux établissements.

L'APSES s'est également interrogée et a demandé une clarification sur la contradiction entre les déclarations du Ministre et de la DGESCO (selon lesquels la spécialité est pluridisciplinaire) et les discours de nombreux IPR de SES et de l'IG de SES selon lesquels les professeurs de SES n'auraient pas vocation à enseigner cette spécialité.

La DGESCO a répondu qu'il n'y avait pas de consignes nationales nouvelles concernant cette spécialité. La DGESCO est en phase d'écoute, et établira une synthèse de la consultation (profs, inspection, associations disciplinaires, syndicats). La DGESCO a précisé qu'il n'était pas d'usage d'inscrire dans le préambule d'un programme quels professeurs doivent intervenir dans un enseignement.

4 - LES PROGRAMMES DE MATHÉMATIQUES

Pour l'APSES, le programme de Mathématiques est d'un niveau supérieur à l'actuel programme de 1ère S. Cela pose un problème particulier aux élèves de profil première ES qui risquent pour une partie importante d'entre eux d'abandonner totalement les mathématiques, se fermant alors la porte de nombreuses formations du supérieur (fac d'éco-gestion, classes préparatoires, certains IUT...).

L'APSES rappelle que cela est la conséquence de la réforme du lycée, qu'elle dénonce, en rappelant son attachement à l'existence des séries.

5 - LES PROGRAMMES D'EMC

Sans entrer dans le détail des programmes, l'APSES note qu'ils permettent aux professeurs de SES d'intervenir légitimement dans cet enseignement.

6 - INQUIETUDES SUR LES POSTES

L'APSES fait part des inquiétudes sur l'existence et le nombre de groupes de SES ouverts dans les lycées l'an prochain, particulièrement pour les lycées ruraux ou à l'étranger qui pour certains projettent de ne pas proposer la spécialité SES alors qu'existe actuellement une série ES.

L'APSES s'inquiète également d'un possible effet de concurrence entre la spécialité HGGSP et la spécialité SES.

L'APSES s'inquiète enfin des risques de baisse de postes de collègues de SES, notamment dans un contexte de raréfaction des dédoublements et des difficultés d'intervention en spécialité HGGSP

Pour l'IG, il convient de ne pas être alarmiste car les informations sur les postes sont parcellaires à ce stade. Des programmes « attractifs » permettront selon lui d'attirer les élèves dans la spécialité SES.